

FITZMAURICE (lord *Edmond-George-Petty*), Homme politique anglais (Londres, 1846 — Londres, 1935). Fils du quatrième marquis de Lansdowne.

Fitzmaurice entre aux Communes en 1868 sur les bancs du parti libéral. De 1872 à 1873, il est secrétaire particulier du ministre de l'intérieur Lowe, dans le premier cabinet Gladstone (1868-1874). Sous le deuxième ministère Gladstone (1880-1885), il fait tout d'abord partie de la commission internationale de réorganisation administrative de la Turquie, créée en 1881 après la banqueroute financière de l'empire ottoman. Il est ensuite, de 1882 à 1885, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères ; c'est à ce titre qu'il siège comme plénipotentiaire à la conférence du Danube qui, par le traité de Londres du 10 mars 1883, prolonge les pouvoirs de la commission européenne du Danube pour un nouveau terme de 21 ans. Son état de santé l'éloigne ensuite de la vie politique, jusqu'en 1898. En 1906, il est fait baron Fitzmaurice of Leigh et il redevient sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, dans le cabinet constitué par Campbell-Bannermann en 1905. En 1908, il est nommé chancelier du duché de Lancastre et il devient membre du cabinet, mais il abandonne ses fonctions ministérielles en 1909. Il se retire alors de la vie publique.

De 1882 à 1885, alors qu'il était sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Fitzmaurice fut un témoin attentif des événements qui allaient insensiblement conduire à la création de l'État indépendant du Congo. Il connut les efforts déployés par Léopold II pour faire admettre par de nombreux chefs indigènes l'autorité de l'Association internationale. Il rapporte, dans sa biographie de lord Granville, que le Roi des Belges demanda personnellement l'appui de ce dernier pour faire échec aux revendications et prétentions territoriales de la France et du Portugal. Il connut le désir de Stanley de faire profiter l'Angleterre du résultat de ses explorations. Surtout, il assista de son poste à toutes les péripéties et négociations qui aboutirent au traité anglo-portugais du 26 février 1884 et qui suivirent la conclusion de ce traité.

De 1903 à 1905, Fitzmaurice joignit sa voix à ceux qui dénonçaient, aux Communes, les excès de l'administration léopoldienne et qui réclamaient l'intervention de l'Angleterre et des puissances de la Conférence de Berlin pour faire cesser cet état de choses. C'est lui qui déclara notamment, le 4 août 1905, alors que l'opinion britannique s'impatiait de connaître les conclusions du rapport de la commission d'enquête : « Il est nécessaire de se rappeler que l'État » indépendant du Congo est une création » artificielle et que ce qu'un accord international a fait, un autre accord peut le défaire ».

Revenu aux affaires étrangères en 1906, lord Fitzmaurice seconda activement la politique inaugurée par sir E. Grey, préconisant ouvertement et avec insistance la reprise du Congo par la Belgique, dans des conditions acceptables pour la Grande-Bretagne. Aux côtés de son chef, il prêcha la patience aux parlementaires britanniques pressés d'en finir, il incita la Belgique à hâter sa décision et il participa à l'action diplomatique engagée par l'Angleterre et les États-Unis pour obtenir de la Belgique la promesse de réformer complètement l'administration congolaise.

1 novembre 1953.
A. Stenmans.

Encyclopaedia Britannica, v° Fitzmaurice, Edmond Georges. — Thomson, *La fondation de l'État indépendant du Congo*, pp. 106-108, 128, 134, 140, 142-143, 197 et réf. citées par cet auteur. — F. Masoin, *Histoire de l'E. I. C.*, I, pp. 104, 159, 164. — A. Stenmans, *La Reprise du Congo par la Belgique*, pp. 263, 284, 295, 342, 391, 393-394. — P. Daye, *Léopold II*, p. 493. — Larousse du XX^e siècle, v° Fitzmaurice.